

## Obligations des clubs – Championnat Régionaux Seniors Futsal – Saison 2023/2024

	Article 9		Statut des éducateurs	Statut de l'arbitrage*	Installations sportives
	Engagement en CPDL Futsal	Engagement équipe réserve Futsal en Championnat			
<b>Régional 1 Futsal</b>	Oui	Oui	Certificat Futsal Base	Un arbitre	Niveau Futsal 3 (recommandé 2) Si utilisation repli : Niveau Futsal 4
<b>Régional 2 Futsal</b>	Oui	Oui	Module Futsal Perfectionnement / Entraînement	Un arbitre	Niveau Futsal 3 Si utilisation repli : Niveau Futsal 4

\* Information indicative : l'obligation en nombre d'arbitre dépend de l'équipe première du club (se reporter à l'article 41 du Statut de l'Arbitrage)